

Témoignage de François Feldman

Publié dans J. Bouchet (dir.), *Résister à la Shoah*, Neuilly, Atlante, collection "Témoignages", 2019

Je voudrais tout d'abord préciser que je ne suis ni historien, ni conférencier, mais que je suis ici tout simplement parce que l'on m'a demandé de témoigner du fait que, pendant la Deuxième Guerre mondiale, mes parents d'origine juive, mon frère et moi-même sommes restés cachés comme Anne Frank pendant 20 mois dans deux pièces, à l'arrière d'une petite maison, pratiquement sans jamais sortir, si ce n'est dans le petit jardin attenant.

J'étais bien jeune puisque je suis né en avril 1941 et que nous sommes restés cachés du 20 mars 1943 au 13 décembre 1944, les fausses « Déclarations de changement de domicile » établies au nom d'emprunt de notre famille pendant la guerre, à savoir Bueno, en témoignent. En effet dans la loi du 10 août 1942, il était rappelé : « Les étrangers, et plus particulièrement ceux de confession israélite, ne doivent pas se déplacer hors du périmètre dit de libre circulation, c'est-à-dire hors de la commune de leur résidence ou des communes limitrophes. Ceux qui sont dans la nécessité de se déplacer doivent solliciter un ordre de déplacement auprès de la police ou de la gendarmerie ». C'est pourquoi mes parents s'étaient munis de ces fausses déclarations de changement de domicile au nom de Bueno pour aller de Clermont-Ferrand à Cadouin en Dordogne.

Mais partons du début. Mes parents, Syma Lesnik et Hersy Szmul Feldman, sont nés en Pologne respectivement en 1904 et 1912 et ont fait partie de la vague d'émigration du début du xx^e siècle en raison de l'antisémitisme polonais. Ma mère est arrivée en 1922 à Paris, la date indiquée en première page de son passeport polonais le précise ; mon père en 1932 comme indiqué sur une des nombreuses listes qui répertoriaient les Juifs.

Ma mère avait eu un premier garçon, Max, en 1925, dont le père, Maurice Tzwangue, ne vécut que quelques années avec elle. Nous reparlerons de mon demi-frère Max à la fin de mon témoignage. Puis elle rencontra Samuel Feldman avec qui elle eut un premier garçon, Joseph, en 1935. Ils vécurent décemment à Paris, dans un petit appartement au 76 de la rue de Ménilmontant, travaillant tous les deux dans des ateliers de confection. Comme mes parents, nombreux étaient les Juifs immigrés d'Europe centrale qui vivaient à Paris, ne parlant pas ou mal le Français mais s'exprimant en Yiddish. En quittant la Pologne antisémite ils avaient décidé pour la plupart, non seulement qu'ils n'y retourneraient plus, ce pourquoi ma mère avait déchiré son passeport pour ne conserver que la première page avec sa photo, mais également qu'ils ne parleraient plus le Polonais, ce que mes parents ont respecté. Ils étaient nombreux à travailler dans des ateliers de confection, où mes parents se sont rencontrés, ou dans des ateliers de maroquinerie. Payés le plus souvent à la pièce, ils devaient travailler 10 ou 12 h par jour pour gagner leur vie. Ils se retrouvaient dans les très nombreuses associations sportives ou culturelles juives et formaient, il est vrai, une communauté très soudée. Nombreux enfin étaient ceux qui avaient une réelle conscience politique, majoritairement de gauche, et militaient soit à l'Union Générale des Travailleurs Juifs (le *Bund*), soit au Parti Communiste. Mes parents militaient à L'UJRE (Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide), proche du Parti Communiste, et lisaient la Presse Nouvelle, le quotidien en Yiddish. Ils formaient une classe si ce n'est pauvre, du moins très modeste mais qui ne se plaignait pas. D'ailleurs, ma mère m'a souvent répété « François, quoi qu'il t'arrive, ne te plains pas ça être pire. » Toute une philosophie héritée de ce qu'elle avait vécu précédemment en Pologne avec les nombreux pogroms.

Le frère de ma mère, Jean Lesnik, né en 1902, est arrivé en France peu de temps avant elle. Il était tailleur sur mesure et tenait un petit magasin du boulevard Magenta. Prémonition ou réelle conscience politique, il décida début 1939 de quitter Paris pour s'installer avec sa femme et ses deux filles à Clermont-Ferrand, où il ouvrit un petit magasin de confection au 19 de la rue Grégoire de

Tours. Il invita mes parents et mon frère Joseph à passer des vacances avec eux en août 1939 et les accueillit chez lui. A la fin des vacances, à nouveau prémonition, mon oncle Jean leur recommanda de ne pas retourner à Paris, d'abandonner le peu dont ils disposaient dans leur appartement Rue de Ménilmontant et de rester travailler avec lui à Clermont-Ferrand, ce qu'ils firent, et bien leur en a pris.

Mon père s'établit alors comme ouvrier à domicile au 12 de la rue des chaussetiers. Aidé de ma mère couturière, il allait chercher des morceaux de pantalons et de vestes préparés par des donneurs d'ordre, les assemblait puis les livrait à qui de droit. C'est ainsi qu'ils vécurent là encore déceimment quelques années. Comme ils étaient payés aux pièces, ils devaient travailler là encore 10, 12 ou 14h par jour pour gagner leur vie, mais ils m'ont toujours dit qu'ils avaient l'impression d'être libres, puisqu'aucun patron ne les surveillait comme dans les ateliers de confection à Paris et ils pouvaient éventuellement s'absenter une demi-journée ou une journée entière sans que personne n'y trouve à redire. Alors, ouvriers à domicile, ensemble, c'était formidable.

C'est à cette époque que je suis né, le 14 avril 1941. Ma mère m'a souvent dit : « Tu sais François, tu n'étais pas le bienvenu... Mais par la suite tu as été mon rayon de soleil ». La venue d'un enfant juif en avril 1941 ne devait effectivement pas réjouir ses parents compte tenu de la situation. Rappelons-nous que la première ordonnance relative aux mesures contre les Juifs est prise dès le 27 septembre 1940. Les autres vont se succéder à un rythme effréné, jour après jour, semaine après semaine, mois après mois, rendant la vie des Juifs impossible. Rappelons-nous également que le Commissariat Général aux Questions Juives est créé le 29 mars 1941 et que la première rafle a lieu en zone occupée dès le 14 mai 1941, un mois seulement après ma naissance... Deux autres rafles suivront en aout et décembre 1941. Si des Juifs sont internés, ce sera d'abord dans des camps en France (Pithiviers, Beaune la Rolande, Compiègne, Drancy, etc.). En effet, jusqu'à la fin de 1941, il n'était pas question de déportation ni d'extermination mais simplement d'aryanisation. Il s'agissait d'écarter les Juifs de la vie économique et de s'appropriier tous leurs biens, en attendant de trouver un moyen de s'en débarrasser d'une manière ou d'une autre. Ce moyen ne va d'ailleurs pas tarder puisque le 20 janvier 1942 se tient secrètement dans la banlieue de Berlin la fameuse conférence de Wannsee à laquelle assisteront pratiquement tous les hauts dignitaires nazis, à l'exception d'Hitler. C'est au cours de cette conférence que sera annoncée par Reinhard Heydrich « La solution finale », c'est-à-dire l'extermination des 11 millions de Juifs d'Europe qu'ils avaient recensés, pays par pays, comme vous pouvez le voir sur le document officiel présenté ce jour-là. Deux mois plus tard partait le premier convoi français en direction des camps d'extermination le 27 mars 1942.

Julien Bouchet, qui a souhaité que je témoigne aujourd'hui, m'avait précisé que ce colloque aborderait également la question de la mémoire. La mémoire peut s'appuyer sur des faits vus, entendus, vécus ou sur des faits racontés. En ce qui me concerne, ce ne sera évidemment pas des faits vécus car j'étais beaucoup trop jeune. Je fais partie des enfants dont les parents se sont réfugiés dans un mutisme absolu sur la période douloureuse qu'ils ont vécue durant la dernière guerre. Je fais partie des nombreux enfants qui n'ont pas assez posé de questions, qui n'ont pas assez insisté pour savoir précisément ce que leurs parents avaient, eux, vu, entendu, vécu. Ce dont je vais vous parler est donc le fruit de longues recherches lorsque, après le décès de mes parents à la fin des années 1980, j'ai découvert un dossier contenant toute la collection des faux papiers qu'ils avaient utilisés pour survivre. Voici une inestimable collection de vrais faux papiers. Tout d'abord, les premières fausses cartes d'identité de mes parents au nom de Leclerc André et Leclerc née Lefebvre Simone habitant au 12 de la rue des chaussetiers à Clermont-Ferrand, mais vite abandonnées car leur fort accent les aurait immédiatement trahis. Ensuite, les nouvelles fausses cartes d'identité au nom de Bueno Haim et Lukzak Marya épouse Bueno, mon père étant supposé être né à Smyrne en Turquie et ma mère étant supposée être une fervente catholique polonaise. Je conserve aussi un faux livret de famille établi tout près, à Chauriat, qui justifiait la présence de mon frère Joseph né effectivement le 30 octobre 1935 et de moi-même né le 14 avril 1941. Plus rare, je dispose également d'un faux certificat de démobilisation au nom de Bueno, mon père étant supposé avoir

été appelé sous les drapeaux le 10 septembre 1939, avoir été affecté à Chalon-sur-Saône comme cuisinier et démobilisé à Clermont-Ferrand le 19 juillet 1940. N'oublions pas que le Maréchal Pétain, grand soldat, voulait dans un premier temps épargner les étrangers et les Juifs ayant servi sous les drapeaux. Et, enfin, pour le retour de Cadouin à Clermont-Ferrand, un laissez-passer émis par le Bureau de Garnison FFI de Bergerac. Je vous épargne les fausses cartes d'Assurance Sociale, de travail, d'alimentation ainsi que d'autres documents tous au nom de Bueno.

Quels souvenirs de cette période pouvait avoir l'enfant de quatre ans que j'étais à la fin de la guerre ? Pratiquement aucun, mais j'ai toujours gardé en mémoire la seule phrase que ma mère m'a répétée à plusieurs reprises par la suite : « François, tu as eu beaucoup de chance pendant que nous étions cachés à Cadouin car le bébé que tu étais n'a jamais manqué de lait. »

Par ailleurs je n'avais conservé dans ma tête que deux images de cette période : un beau jardin carré bien entretenu, bien vert, et au contraire un autre petit jardin pratiquement laissé à l'abandon avec, au fond de ce jardin, une porte avec un petit cœur comme on pouvait en trouver un peu partout, la porte de la cabane des toilettes.

Dans les années 1990, ma femme et moi avons décidé de nous rendre à Cadouin en Dordogne. Ce village comporte une magnifique abbaye du xiii^e siècle, Notre-Dame de la Nativité, inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Un cloître du xve siècle en gothique flamboyant jouxte l'abbaye. Nous visitons l'abbaye puis le cloître et là, oh surprise, le magnifique déambulatoire que nous empruntons entoure un beau jardin carré, bien entretenu, bien vert... Exactement celui resté dans ma mémoire d'enfant. Après quelques instants de trouble je décide d'en savoir plus. Je sors du cloître et me dirige vers l'office de tourisme de l'autre côté de la place. Je demande alors à la personne présente si elle connaîtrait quelqu'un ayant vécu à Cadouin pendant la dernière guerre et qui habiterait toujours là. La réponse est immédiate : « Oui, je connais Madame Roquejoffre qui doit avoir 85 ou 86 ans. Elle habite à 100 mètres, dans la rue principale. Sa maison est située juste en face de la porte de côté de l'abbaye. Vous ne pouvez pas vous tromper, vous verrez une statue de la vierge au-dessus de sa porte d'entrée ». Nous nous dirigeons vers cette maison, passons devant la fenêtre ouverte sur la rue, ce qui nous permet de distinguer une vieille dame assise sur un fauteuil en osier et une autre plus jeune assise en face d'elle. Nous frappons à la porte. La plus jeune femme arrive en claudiquant et nous ouvre la porte. Je lui explique : « Nous sommes à Cadouin pour essayer de retrouver l'endroit où se cachait une famille juive pendant la dernière guerre et on nous a dit que Madame Roquejoffre habitait ici pendant cette période. J'aimerais lui poser quelques questions ». Nous devons lui être sympathiques car elle nous a immédiatement fait entrer en nous disant : « c'est ma mère, elle habitait bien là pendant la guerre. Si vous voulez lui poser des questions, asseyez-vous bien en face d'elle car elle est sourde ». C'est ce que je fais et lui dis : « Madame Roquejoffre, nous sommes ici comme en pèlerinage. En effet mes parents, mon frère et moi étions cachés à Cadouin et j'essaye de retrouver l'endroit où nous sommes restés cachés pendant près de deux ans. Comme vous habitiez Cadouin à cette époque, auriez-vous entendu parler d'une famille juive cachée dans votre village ? ». Elle me regarde alors droit dans les yeux et me demande : « Comment vous appelez-vous ? ». Je lui répons : « François Feldman ». Après quelques secondes de silence où nous nous observons mutuellement, elle me dit : « Mais tu es mon petit François »... Je suis tout d'abord plus que surpris par cette phrase prononcée tout doucement, mais bientôt nous tombons dans les bras l'un de l'autre car je réalise ce que cela signifie. Après avoir laissé couler un certain nombre de larmes sur le parquet, Madame Roquejoffre, que j'appellerai dorénavant « maman Léa », me conte ce que mes parents ne m'avaient jamais dit : « La mère supérieure du cloître, appelé alors le couvent, Sœur Louise Granier et son assistante de nationalité britannique Sœur Agnès Clare avaient accepté de vous cacher à la demande d'un réseau de résistance dont elles faisaient peut-être partie. C'est ainsi que vous avez occupé les deux pièces au premier étage donnant sur le jardin, à l'arrière de la petite maison, propriété du couvent et mitoyenne de la nôtre. Comme j'étais la cuisinière du couvent, je vous apportais discrètement à manger tous les jours. Cela était facilité par le fait que nous communiquions avec tes parents par

l'arrière, par les jardins mitoyens, à l'abri des regards. De temps en temps ta maman me passait le bébé que tu étais encore pour que je lui donne du lait ». Et c'est alors qu'elle me sort presque textuellement la phrase de ma mère gravée dans ma mémoire : « Et tu sais François, tu as eu beaucoup de chance car mon mari travaillait dans une ferme et ramenait du lait pour toi tous les jours. Viens, je vais te montrer par où nous communiquions avec tes parents ». Nous montons un escalier de pierre et arrivons dans un tout petit jardin, mal entretenu au fond duquel se trouvait une cabane avec, avec... Une porte avec un cœur... Je n'en revenais pas ; tout cela ressemblait à un rêve : le même jour, la phrase et les deux images conservées sans explication dans ma mémoire depuis des dizaines d'années devenaient une réalité, prenaient tout leur sens.

Du jardin de maman Léa, je voyais la maison mitoyenne, le jardin mitoyen et les deux fenêtres des chambres que nous avons occupées du 20 mars 1943 au 12 décembre 1944. Mais nous n'avons pu les visiter ce jour-là, les propriétaires étant de vieilles personnes qui refusèrent obstinément de nous laisser entrer. Ce n'est qu'à leur décès, quelques années plus tard, que j'ai pu visiter ces deux chambres dont les papiers peints auraient pu être ceux des années 40. Je vous laisse imaginer ce que j'ai pu ressentir à ce moment-là. Maman Léa nous a raconté un certain nombre de faits et d'anecdotes qu'il serait trop long de relater aujourd'hui, si ce n'est qu'il arrivait à mon père de sortir la nuit pour accompagner le seul résistant communiste de Cadouin qu'était monsieur Roquejoffre, pour la récupération de ce qui était largué lors de parachutages. Nous avons régulièrement rendu visite à maman Léa jusqu'à son décès le 31 juillet 2008 et continuons à faire le même trajet pour voir sa fille Annie, de quelques années plus âgée que moi. Pour information, sachez que Sœur Louise Granier a reçu la médaille des Justes parmi les Nations le 19 mars 1991, ce qui est amplement mérité d'autant qu'elle avait également mis à disposition d'une autre famille juive, les Crémieux, d'autres pièces.

J'ai toujours pensé que les ennuis de la famille Feldman n'avaient réellement débuté qu'à partir de 1943 puisque nous avons été exfiltrés à Cadouin le 20 mars de cette année-là. Je dis « exfiltrés » car ce ne sont pas mes parents qui, de Clermont-Ferrand, ont pu trouver une cache à 300 kilomètres dans un petit village de Dordogne nommé Cadouin, qui plus est dans une maison appartenant à des religieuses. Jusqu'à ce jour, et compte tenu du mutisme de mes parents, je n'ai jamais réussi à savoir quel réseau de résistance auquel mes parents appartenaient, nous avait sauvés. Et pourtant, depuis que toutes les archives de la période 1939-1945 ont été officiellement ouvertes au public, j'ai cherché à en savoir plus sur le sort de ma famille. J'avais remis une copie de tous nos faux papiers au Mémorial de la Shoah lors de la collecte effectuée à Clermont-Ferrand il y a quelques années et je les ai également confiés aux Archives Départementales du Puy de Dôme. C'est à cette occasion que j'ai fait connaissance de Julien Bouchet et de Marie Laure Bertolino, chargée de valorisation des collections à ces mêmes Archives. C'est eux, et je les en remercie grandement, qui m'ont permis de retrouver un bon nombre de documents concernant ma famille, lesquels vont me permettre d'illustrer ce à quoi ont été confrontés mes parents en particulier et les Juifs d'origine étrangère qui habitaient en zone dite libre d'une manière générale. Rappelons que le 2 juin 1941 est promulguée une loi prescrivant le recensement des Juifs dans le délai d'un mois. Cette loi sera complétée par les Directives du 29 juillet 1941, à destination des Préfets de la zone dite libre, concernant également le recensement des Juifs résidant dans cette zone. Mes parents, comme l'immense majorité des Juifs, se sont effectivement faits recenser mais à deux adresses différentes : au 12 de la rue des Chaussetiers pour mon père (adresse de son atelier) et 19 rue Grégoire de Tours pour ma mère (adresse de l'atelier de son frère Jean Lesnik), comme l'attestent les documents que j'ai retrouvés. Était-ce pour éviter d'être arrêtés tous deux en même temps ? Je ne le saurai jamais. Par parenthèse, mon oncle Jean ne figure sur aucune des listes que j'ai retrouvées, ce qui signifierait qu'il ne s'était jamais fait recenser. Le 20 mai 1942 le vice-amiral Platon, secrétaire d'État près le chef du Gouvernement, transmet au Secrétariat général pour la police une instruction d'expulsion des israélites de la région

administrative de Clermont-Ferrand et ce dans un délai de 15 jours sauf demande de dérogation à lui adresser personnellement. Ce sera le début des rafles appelées « ramassage des Juifs » en zone sud. Mes parents devaient faire partie du lot, mais avec l'aide de Madame Bertolino, j'ai retrouvé un dossier exceptionnel qui comporte un courrier daté du 6 juin 1942, 16 jours après l'instruction du vice-amiral Platon, que mon père est censé avoir écrit au Ministre et par lequel il demande une mesure de dérogation à cette expulsion en raison de la maladie de cœur de sa femme. Je dis « est censé » car mes parents ne savaient ni lire ni écrire n'étant jamais allés à l'école. Par contre c'est bien mon père qui a écrit, ou plutôt recopié maladroitement, les quelques mots manuscrits figurant sur ce document ; une fiche individuelle d'Israélite pour mon père et une pour ma mère ; un certificat médical, daté également du 6 juin 1942, rédigé par le docteur Roger Fournier qui atteste que ma mère, atteinte d'une maladie de cœur, est intransportable et nécessite la présence permanente de mon père ; une attestation du magasin « Aux Villes du Centre » daté encore du 6 juin 1942 certifiant que mon père travaille chez eux depuis trois ans et qu'ils peuvent continuer à lui donner un travail régulier ; enfin un nouveau certificat médical, daté du 18 juillet 1942, rédigé par le professeur Camille Bernard Griffith, précisant cette fois que ma mère sera intransportable pendant 6 mois. J'ai retrouvé le compte-rendu, peu lisible, de la commission médicale qui a siégé par la suite et qui indique que Feldman Hersy bénéficie effectivement d'un sursis de six mois, comme l'avais prescrit le docteur Camille Bernard Griffith.

Ce sont ces faux certificats qui nous ont certainement sauvés et je voudrais témoigner que si les trois quarts des Juifs de France ont été épargnés, cela est dû effectivement à l'immense chaîne de solidarité qui s'est développée dans toute la France. Indépendamment des docteurs Fournier et Bernard Griffith qui nous ont sauvés, laissez-moi vous donner encore l'exemple du Docteur François de Clermont-Ferrand qui, vu l'urgence, a établi cinq certificats médicaux le même jour, le 2 mars 1943, aux noms de cinq Juifs qui ont pu être sauvés, du moins momentanément.

Le certificat médical du docteur Camille Bernard Griffith daté du 18 juillet 1942 a donné six mois de répit à mes parents, donc jusqu'en janvier 1943, répit qu'ils ont mis à profit pour préparer leur fuite, c'est du moins ce que je peux supposer de par la chronologie des événements. Par contre la police française faisait bien son travail puisque dès le 27 février 1943, donc le mois suivant le sursis, une fiche de police prouve que mon père était à nouveau recherché ; elle stipule « Le sieur Feldman Hersy a quitté Clermont-Ferrand depuis deux mois environ ; toutefois des renseignements recueillis auprès de Mme Désesclade, épicière dans la rue sus-indiquée, il résulte que l'étranger recherché revient quelquefois à son domicile, une fois tous les dix jours, sans avoir de jour défini ». Son nom figure d'ailleurs sur la liste des Israélites à « ramasser » datée du même jour le 27 février 1943. Trois semaines plus tard exactement, le 20 mars, nous partions nous cacher à Cadouin, Et heureusement car le 24 mars le Préfet du Puy de Dôme communiquait à la Direction Générale de la Police Nationale une nouvelle liste de Juifs à « rapatrier », dont Feldman Hersy. On peut dire que nous l'avons échappé belle...

Je voudrais, pour terminer, dire quelques mots de mon demi-frère Max Tzwangue que j'ai cité au début de mon témoignage. Son exemple me permettra de parler de l'engagement de jeunes Juifs dans la Résistance. En mars 1943, Max avait un peu plus de 17 ans et il a choisi, non pas de se cacher avec nous à Cadouin, mais de résister. De Clermont-Ferrand il est parti à Lyon pour rejoindre les premiers résistants FTP-MOI (Francs-Tireurs Partisan de la Main d'œuvre Immigrée) du Réseau Carmagnole devenu par la suite Carmagnole-Liberté. Son matricule était le 94 010, ce qui signifie qu'il a été le dixième inscrit à Lyon. Pour les FTP-MOI, aucun Allemand ne devait se sentir en sécurité sur le sol Français. Cela signifiait qu'ils devaient tuer des militaires allemands, officiers si possible, mais avec une obligation : pas de victime française collatérale, ce qui supposait de les tuer à bout portant, donc une prise de risque maximum. Mon frère Max m'a expliqué qu'une opération impliquait trois membres du groupe et qu'un quatrième était chargé de planquer leurs cartes d'identité au cas où ils se feraient prendre. Avant une opération, qui devait avoir lieu le 29 mai 1943 (comme indiqué dans le Jugement ci-après) et qui consistait à attaquer un bureau pour

voler des cartes d'alimentation, Max et ses deux copains ont confié leurs cartes comme prévu à un quatrième qui s'appelait Simon Fryd, lequel les a mis dans sa cache. Fiévreux, Max demande la veille à Simon Fryd de le remplacer le lendemain car il ne se sent pas en condition au cas où il devrait courir, ce que Simon accepte. Malheureusement le lendemain l'opération tourne mal, les trois résistants sont arrêtés. Sous la torture Simon Fryd donne l'adresse de sa cache où se trouvaient les cartes d'identité. Les policiers français se rendent à cette adresse et trouvent effectivement les quatre cartes d'identité. Max, en fuite, fait alors l'objet d'un mandat d'arrêt diffusé le 8 juin 1943. La Section spéciale de la Cour d'appel de Lyon, où ne siégeaient que des juges français, dont un certain Faure-Pinguély, se réunit le 24 novembre 1943. Elle condamne à mort Simon Fryd (qui sera décapité) et les trois autres aux travaux forcés à perpétuité, dont mon frère, mais par contumace puisqu'il n'avait pas été arrêté. Une condamnation à mort ou aux travaux forcés à perpétuité revenait au même puisque ces condamnés étaient pris comme otages à exécuter à la première occasion. La copie du jugement n'est pas très lisible mais on distingue bien le nom de Max Tzwangue en bas de la première page, la condamnation aux travaux forcés à perpétuité pour Max Tzwangue en bas de la troisième page et la condamnation à mort pour Simon Fryd au début de la quatrième page. Simon Fryd qui connaissait mal le Français a écrit quelques mots à sa sœur, juste avant son exécution : « Ma chère sœur, je vous écris au moment de mon exécution. Je meurs pour la cause pour laquelle j'ai combattu. Ne m'oubliez pas. Vengez-moi. Simon ». Le procès-verbal de son exécution est daté du 4 décembre 1943. Max continuera dans la Résistance jusqu'à la fin de la guerre au sein des FFI de Dordogne. Il sera réhabilité par la Chambre de révision de la Cour d'appel de Lyon le 26 octobre 1945.

Trois hauts magistrats des tribunaux de Pétain appelés « Sections Spéciales », qui avaient fait décapiter des résistants, furent à leur tour condamnés à mort par les FTP-MOI et exécutés dont Faure-Pinguély qui avait fait guillotiner Simon Fryd. A noter qu'après la mort de ces trois fidèles serviteurs des nazis, il fut impossible au gouvernement de Pétain de trouver de nouveaux magistrats acceptant de jouer ce rôle.

Tout cela pour vous dire que je ne suis jamais arrivé à comprendre pourquoi a été véhiculée cette image des Juifs qui se laissent arrêtés sans résistance, qui se laissent conduire comme des moutons à l'abattoir. Effectivement, des personnes âgées ou des parents avec de très jeunes enfants, qu'ils soient juifs ou non d'ailleurs, ne sont effectivement pas entrés dans la Résistance en disant à leur femme : « Je m'en vais, débrouille-toi avec les gosses ». Ils ont, la plupart du temps, été arrêtés ensemble.

- Par contre, dès que la France a été envahie, très nombreux ont été les jeunes étrangers, les jeunes Juifs qui eux sont entrés dans la résistance. Si je peux me permettre, Ils n'ont pas attendu par exemple d'être appelés pour le STO fin 1943 comme certains qui, plutôt que de partir en Allemagne, sont venus effectivement grossir tardivement les rangs de la résistance. Je ne m'étendrai pas non plus sur la résistance du Ghetto de Varsovie ou les soulèvements des camps d'extermination de Treblinka et Sobibor qui ont entraîné leur fermeture par les nazis, mais je voulais simplement et rapidement évacuer une image qui n'a que trop injustement été répandue.